

Bulletin d'histoire politique

Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIXe siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004

Bettina Bradburry

Débat sur le programme d'enseignement de l'histoire au Québec

Volume 15, numéro 2, hiver 2007

URI : id.erudit.org/iderudit/1056128ar

<https://doi.org/10.7202/1056128ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bradburry, B. (2007). Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIXe siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004. *Bulletin d'histoire politique*, 15 (2), 239–243. <https://doi.org/10.7202/1056128ar>
Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004.

BETTINA BRADBURY
History and Women's Studies
 York University

Provocateur, stimulant, difficile, *La Liberté du Pauvre* est un livre à lire. Dans cette publication, riche en arguments, Fecteau poursuit deux grandes interrogations interliées. Il nous offre d'abord une relecture importante de la place du libéralisme du XIX^e siècle au Québec et ailleurs. Il ne s'agit pas ici du libéralisme des partis politiques ou du noyau d'idées à laquelle s'opposent les conservateurs. Son intérêt principal est plutôt « l'espace libéral », « la logique régulatrice libérale », « l'univers libéral » ou le libéralisme comme la philosophie totalisante de l'époque partagée des idées des adversaires politiques et idéologiques. Ainsi le livre rejoint une littérature internationale et multidisciplinaire croissante qui s'interroge sur la signification des idées de l'ère des Lumières dans la production du sens de l'individu, de la citoyenneté, de la démocratie etc. Le livre ajoute un chapitre important au projet que Ian McKay avait proposé en 2000, quand il avait suggéré l'importance de reconceptualiser le Canada comme un projet spécifique de réglementation qu'on pouvait analyser comme « l'implantation et l'expansion du libéralisme à travers un terrain hétérogène »¹. Le livre touche aussi l'historiographie sur la pensée libérale et le libéralisme au Québec, même si l'auteur n'en parle pas explicitement.

Le deuxième engagement de Fecteau est avec les interprétations foucauldienne qui voient dans l'invention de la prison et d'autres institutions de régulation du début XIX^e le lancement d'un processus de régulation et d'internalisation de la discipline qui mène directement à la création de l'état providence du XX^e siècle. Il conteste cette interprétation fondée sur la continuité en insistant sur les ruptures et les transitions, présentant deux ruptures

majeures et trois phases historiques. La première phase a ses racines dans les espoirs de liberté nés dans l'époque des révolutions. Elle produit « l'univers utopiste qui a présidé à la création d'un archipel carcéral » (p. 146) avec l'espoir optimiste dans la capacité des institutions à réformer les individus, et selon lui, dans l'égalité entre hommes et femmes. Dans la phase qui domine entre 1830 et 1870, en contraste avec la période précédente, c'est la vision étriquée et étroite du libéralisme bourgeois qui prime avec son accent sur la liberté individuelle et l'autonomie personnelle et sa suspicion envers l'intervention de l'état ou la possibilité de réforme individuelle. Dans cette logique de la régulation libérale, insiste Fecteau, la prison était perçue comme visant la punition plutôt que la réforme. C'était une institution pour punir par la perte de leur liberté personnelle les individus qui avaient choisi de mal se servir de leur liberté. Et si l'État pouvait prendre charge des prisonniers et des aliénés, la plupart des pauvres devaient être la responsabilité de la société civile, confessionnelle ou laïque. Fecteau suggère une troisième moment unique de rupture entre les années 1870 et 1930 quand on a reconnu les faiblesses de cette vision étroite du libéralisme. Il attribue cette reconnaissance aux nouvelles investigations des sciences sociales et aux critiques des féministes et des porte-parole de la classe ouvrière. Voici une vision plus collective avec la reconnaissance que le manque de revenus et non les faiblesses morales constituent la source de la pauvreté. C'est cette vision qui rend de nouveau pensable l'intervention de l'État.

Le livre comprend trois sections. La première traite de la régulation et du libéralisme, en expliquant l'utilisation de ces concepts et en prenant le Québec comme étude de cas. La deuxième partie explore le crime et sa suppression, d'abord en examinant le crime et la punition, puis en considérant la délinquance juvénile comme l'exception au manque de confiance dans les possibilités de la réforme individuelle en institution. Dans la troisième section, Fecteau étudie la pauvreté et son traitement. Il constate que la pauvreté posait un défi au mode de régulation libéral parce que, contrairement au crime, elle ne pouvait pas être réglée par le pouvoir répressif de l'État. Dans un chapitre il rappelle l'histoire de la place des *Poor Laws* d'Angleterre et de certains états. Il interprète cette approche étroite à la pauvreté comme une réaction contre les idées socialistes de l'époque. Et il explique bien comment, dans cette logique, donner trop aux pauvres était compris comme un encouragement au paupérisme et à la dépendance. L'aide charitable devait tout juste servir à encourager les pauvres à se motiver et à lutter pour leur survie en tant qu'êtres libres. Voilà la liberté du pauvre dans le titre de l'ouvrage. C'est dans le dernier chapitre de cette dernière section que Fecteau explore de façon convaincante l'utilisation par l'Église, après 1837, des idées libérales,

fondées sur la liberté de la société civile, pour construire son réseau complexe d'institutions. D'après cette interprétation, l'Église n'est ni la cause du « passage difficile à la modernité » (p. 343), ni une institution en lutte contre la modernité. Au contraire, elle « est la forme particulière de son avènement au Québec » (p. 275) et elle en a profité.

Globalement, j'ai trouvé beaucoup de ses arguments stimulants et convainquants. Mais certains éléments dans le livre et dans son approche me laissent perplexe. On peut s'interroger sur l'interprétation que l'auteur fait de ses sources. Il s'agit d'un livre qui raconte l'histoire de discours (en mutation ?) changeants. Souvent la preuve ou les exemples reposent sur de longues citations tirées d'auteurs du Québec, de l'Angleterre, ou d'Europe, etc. Certaines de ces personnes sont bien connues. D'autres le sont moins. Il situe rarement ces penseurs et penseuses dans leurs sociétés ou la période. Le résultat est une version de l'histoire soit foucaldienne ou intellectuelle, dans laquelle la force des transformations dans les discours et les idées dominantes ou dans les institutions reste souvent dans « la logique du libéralisme ». Ceci résulte parfois en des interprétations téléologiques ou fonctionnalistes. Les individus se retrouvent dépourvus de capacité d'agir et les relations de pouvoir disparaissent en dépit de l'intérêt évident que suscitent pour l'auteur des rapports de pouvoir. En plus, plus d'une fois il ne cite qu'une source. Ainsi, il faut accepter en bonne foi que telles idées étaient répandues à l'époque. Mais peut-être suis-je trop empiriste, ou je réclame un « archival fact-grubbling » envers lesquelles il exprime son dédain (p. 31 et 47). On regrette que les notes lui donnent plus l'occasion d'élaborer sur ses idées que d'identifier plus d'une source ou de se référer à d'autres études pertinentes.

La deuxième chose qui me trouble dans ce livre est sa manière de présenter le Québec comme à la fois plus et moins qu'une étude de cas. Le Québec, le crime, la pauvreté, révèle-t-il dans la conclusion, ne sont qu'un « prétexte (ou un terrain privilégié) pour aborder » la « question plus large du déploiement et l'étouffement en grande partie de "l'immense espoir induit" dans l'âge des révolutions » (p. 331). Travaillant à ce niveau, il ne s'engage que rarement avec l'historiographie québécoise. Quand Fecteau descend au niveau des espaces géographiques, le Québec dont il parle se limite surtout à Montréal. Les institutions et les activités de l'Église catholique de Montréal sont souvent présentées comme représentatives de l'ensemble du Québec. Mais, les particularités de cette ville – sa population protestante et anglophone ou autre – méritent peu d'attention. Quant aux ruraux ou aux autochtones, où se situent-ils dans cette histoire du libéralisme ? Conceptualiser la pensée libérale autour des autochtones est un fil manqué ici, un défi que d'autres devront relever.

Comme féministe spécialisée dans l'histoire de la famille, je suis frappée par le manque d'intégration des arguments d'une vaste littérature féministe qui depuis plus que 20 ans interroge exactement les sujets qui sont au cœur de son étude : l'individu, la démocratie, les idées genrées et racialisées de l'ère des Lumières et des révolutions. Les politologues comme Carole Pateman, les historiennes comme Joan Scott, ont démontré comment l'individu au cœur du libéralisme de l'époque était mâle et européen à sa naissance conceptuelle. Beaucoup d'historiennes ont bien démontré à quel point la période des révolutions n'était pas aussi positive que Fecteau ne le prétend. Les femmes ont contribué aux idées de leur époque, elles ont contesté leurs exclusions, mais elles n'ont pas réussi à occuper le corps de la personne muni des droits individuels, précisément à cause de la pensée libérale. De plus, celles qui ont choisi librement de se marier trouvaient leur liberté contrainte par le mariage, cette mort civile qui leur enlevait leur autonomie ainsi que leur propriété et les rendaient dépendantes de leurs maris. La pensée libérale a pris pour acquis la composition de la famille fondée sur le pouvoir de l'époux chef de famille et pourvoyeur principal. La liberté du pauvre dont parle Fecteau est une liberté bien masculine. Convaincre les maris que subvenir aux besoins de leur épouse et de leurs enfants prouvait leur masculinité, leur succès en tant individu, était un autre fil important du projet libéral dont on doit prendre reconnaissance en parlant de la pauvreté. Fecteau prête attention aux femmes. Il parle de l'influence des projets féministes, des prisons séparées selon le sexe, et du rôle des religieuses dans le réseau caritatif. Mais simplement ajouter les femmes ne suffit plus. Les individus représentés dans cet ouvrage existent rarement dans une famille et les spécificités de genre dans les discours et les pratiques au cœur de son étude ne sont pas intégrées à son analyse.

La *Liberté du pauvre* est un livre intelligent et même parfois provocateur. Il est à la fois large et étroit dans sa conceptualisation. Fecteau adopte une approche beaucoup plus apparentée à l'histoire des idées politiques ou à l'histoire intellectuelle que dans ses travaux antérieurs. Difficile, dense, ce livre vaut la peine de faire l'effort de le lire. Il y a beaucoup à apprendre. Il y aura, bien sûr, des lecteurs et des lectrices qui ne seront pas d'accord avec certaines de ses idées, ou même avec les propositions principales. Mais il mérite et cherche des réactions, des ripostes. C'est un livre qui doit attirer l'attention de tous les historiens et historiennes du Québec, de la criminalité, de la pauvreté et de la charité, du libéralisme et de l'hégémonie libérale au Québec et ailleurs, et des chercheurs influencés par Foucault. Il y a aussi matière à réflexion pour les historiens et historiennes de la religion, de la régulation morale et sociale et de l'histoire des idées politiques.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. McKay, Ian, « The Liberal Order Framework : A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, vol. 81, no. 4, décembre 2000, p. 621.